

Si vous avez des difficultés pour visualiser ce message, [consultez la copie web](#)

R A N Commande C ↻ publique P E R durable en Normandie

L'EDITO DU PRÉSIDENT

**Madame, Monsieur,
Chers membres du réseau,**

En cette fin d'année 2023, le RAN CoPER s'apprête à conclure son premier exercice annuel complet en tant qu'association. Le groupe d'adhérents pionniers qui a donné de l'élan au projet associatif dès 2022 s'est **enrichi de nouvelles structures**, de profils et de territoires variés.

Un des défis de 2024 sera de maintenir cette dynamique positive d'**accueil de nouveaux membres**, afin d'enrichir nos réflexions et de pérenniser les services à votre attention.

En 2024, de nouvelles **sessions de formations, ateliers et webinaires techniques** sont prévus. Les **groupes de travail thématiques** poursuivront leurs travaux, dans l'objectif de partager des ressources et des expériences toujours plus riches.

Gardons en tête que les échéances de la **Loi Climat**, obligeant l'intégration de dispositions environnementales et sociales dans vos consultations, s'approchent à grands pas, et que l'actualisation des prescriptions de la **Loi AGECE** et la récente publication de la **Loi Industrie verte** continueront de pousser nos procédures d'achats à évoluer vers plus d'exemplarité.

A vos côtés, le RAN CoPER investira toute son énergie pour **faciliter votre passage à l'action**.

Toute l'équipe du RAN CoPER vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.

**Pierre-Antoine Sprimont,
Président de l'association RAN CoPER**



BRÈVES DU RÉSEAU

SESSION DE FORMATION 2024

La prochaine **session de formation initiale aux achats publics responsables** organisée par le RAN CoPER aura lieu les **14 et 15 mars 2024** dans les locaux de la **Métropole Rouen Normandie**. Elle est **gratuite et réservée aux adhérents du réseau**, dans la limite de deux agents par structure.

Inscrivez-vous dès maintenant en remplissant le formulaire ci-dessous :

INSCRIPTION

LANCEMENT DU GROUPE DE TRAVAIL SPASER

Le 5 octobre dernier s'est tenue la **réunion de lancement du groupe de travail dédié à l'élaboration d'un SPASER**, organisé par le RAN COPER avec le soutien du Commissariat Général au Développement durable.

A cette occasion, une **dizaine de structures normandes** se sont réunies pour partager leurs **expériences** autour de leur projet SPASER, qu'elles aient déjà entamé la mise en place du schéma ou qu'elles soient aux prémices de leur démarche.

Lors du second rendez-vous du groupe, **le 19 décembre**, seront abordés les éléments de méthodes et points d'attention relatifs à la conduite d'un projet SPASER, ainsi que des retours d'expériences sur la constitution des équipes pour un pilotage intégré de ces démarches.



GUICHET VERT : 1 AN DÉJÀ

Le **Guichet vert**, service de conseil environnemental pour les acheteurs publics, a été lancé officiellement le 28 septembre dernier dans le cadre du PNAD. Il est assuré par les réseaux d'achats durables au niveau régional.

D'abord mis en place dans dix régions de la métropole, il a depuis été déployé à Mayotte, à la Réunion, en PACA et, plus récemment, en Bourgogne Franche-Comté. **Le RAN COPER anime le Guichet vert en Normandie.**

[Pour poser votre question au Guichet vert normand, c'est par ici !](#)

MOOC : LES ACHATS PUBLICS RESPONSABLES

Le RAN COPER a le plaisir de vous relayer l'invitation au **MOOC dédié aux achats durables** créé par le Commissariat Général au Développement durable, conçu par **Patrick Bernard**, expert achat responsable et économie circulaire, et **Céline Faivre**, déléguée régionale du Conseil national des achats.

Ce cours d'une durée de **huit heures** vous permettra de découvrir le cadre méthodologique de l'achat durable, de conduire votre projet d'achat durable dans différents segments d'achats, et d'**investir la stratégie d'achat durable** dans votre structure.

En vous inscrivant via ce formulaire, vous pourrez obtenir une licence d'accès à la plateforme OpenClassrooms, qui vous permettra d'obtenir une **certification** à l'issue de ce cours, dans **la limite des licences disponibles**. Nous vous invitons donc à vous inscrire sans tarder si ce n'est déjà fait.



VIE ASSOCIATIVE

L'association RAN COPER a récemment lancé sa campagne d'**appel à cotisation** pour l'adhésion 2024. Retrouvez le bulletin d'adhésion ainsi que la nouvelle plaquette et tous les services proposés aux adhérents sur notre **page dédiée** : <https://ran-coper.fr/a-propos/adhesion/>

Merci à **Cécile Lidec** pour son implication en tant que Secrétaire du RAN COPER depuis deux ans, qui part pour une nouvelle aventure professionnelle mais que nous pourrons toujours compter parmi nos adhérents. Un prochain Conseil d'Administration est prévu fin décembre pour cette occasion.

LES NOUVEAUX ADHERENTS EN 2023

Collectivités : Le Havre Seine Métropole/Ville du Havre, Commune du Trait, Ville de Mont-Saint-Aignan, Ville de Darnétal, Communauté de communes Côte Ouest Centre Manche, Commune de La Haye

Syndicats mixtes :Manche numérique, SDE76

Établissements publics : Secrétariat général pour les affaires régionales Normandie (SGAR76)



FIN D'ANNÉE : VOTRE AVIS SUR LES SERVICES DU RÉSEAU

Afin de **faire évoluer notre offre et de l'ajuster au mieux** aux besoins de nos adhérents, nous avons conçu un court **questionnaire d'évaluation** de nos services. En cette fin d'année, nous tenons à connaître votre satisfaction et vos éventuelles suggestions concernant les services du réseau. **Nous vous remercions pour vos retours précieux !**

Je donne mon avis

L'AGENDA DU RESEAU

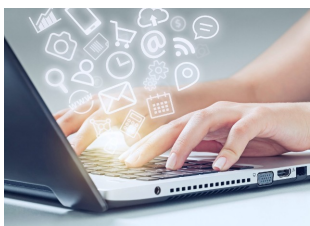
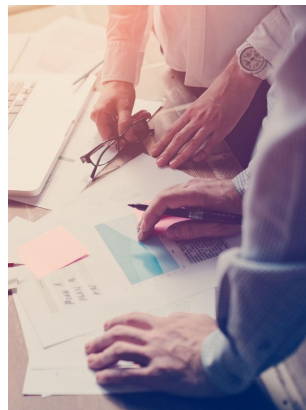
19 décembre - Deuxième réunion du groupe de travail SPASER

Visio de 14h à 15h30

A l'ordre du jour :

- éléments de méthode et points de vigilance
- retours d'expérience
- constituer des équipes pour un pilotage intégré

Ecrivez-nous à contact@ran-coper.fr si vous souhaitez rejoindre le groupe de travail.



Premier trimestre 2024 - Webinaire technique Visio

Le RAN COPER organisera un webinaire technique **ouvert à tous** au premier trimestre 2024. Plus d'informations à venir.

14 et 15 mars 2024 - Session de formation Métropole Rouen Normandie 108 Allée François Mitterrand - Rouen

Session de formation initiale aux achats publics responsables sur deux jours organisée par le RAN COPER, gratuite et réservée à ses adhérents. Inscriptions ouvertes.



24 mars 2024 - Conférence Printemps des achats durables Le Havre

Plus d'informations en début d'année 2024.

3 et 4 avril 2024 - Le Grand Défi Ecologique Carrés des Docks du Havre

Rendez-vous autour d'ateliers, de plénières et de nombreuses animations pour activer les solutions face au grand défi écologique. Le RAN COPER devrait être présent à cet événement organisé par l'ADEME.



Loi Industrie verte : Les cinq nouvelles dispositions environnementales de la commande publique

La loi "Industrie verte" a été adoptée et publiée au Journal Officiel ce 24 octobre. Conformément à l'objectif français et européen d'une industrie décarbonée, une large partie du texte de loi est dédiée au "verdissement" de la Commande publique, pour une meilleure intégration de critères environnementaux face aux critères de prix.

1. Une meilleure prise en compte des critères environnementaux

Le nouvel article L. 2152-7 du CCP admet que "L'offre économiquement la plus avantageuse peut également être déterminée sur le fondement d'une pluralité de critères [...] parmi lesquels figure le critère du prix ou du coût et un ou plusieurs autres critères comprenant **des aspects qualitatifs, environnementaux ou sociaux.** »

De plus, **le nouvel article L. 3124-5 du CCP** indique que parmi les critères objectifs, précis et liés à l'objet **du contrat de concession** ou à ses conditions d'exécution, « peuvent figurer notamment des **critères environnementaux, sociaux ou relatifs à l'innovation** ».

2. De nouveaux cas d'exclusion

L' article 12 de la loi n° **2023-171 du 9 mars 2023 portant diverses dispositions d'adaptation au droit de l'Union européenne dans les domaines de l'économie, de la santé, du travail, des transports et de l'agriculture** permet désormais d'exclure les opérateurs économiques qui ne satisfont pas aux obligations de publication d'**informations en matière de durabilité** par les entreprises. Ce cas est valable pour les procédures de marchés publics comme pour les contrats de concession.

De plus, les articles **L. 2141-7-2 et L. 3123-7-2** rendent désormais possible d'« exclure de la procédure de passation d'un marché les personnes soumises à l'article L. 229-25 du code de l'environnement qui ne **satisfont pas à leur obligation d'établir un bilan de leurs émissions de gaz à effet de serre** », pour les procédures de marchés publics comme pour les contrats de concession.

3. Allotissement et risque d'infructuosité

Selon le nouvel article **L. 2113-11 (3°)** du CCP, les entités adjudicatrices peuvent décider de **ne pas allotir** lorsque la dévolution en lots séparés risque de conduire à une procédure **infructueuse** (Loi, art. 29).

4. Extension du SPASER

La loi Industrie verte **impose désormais à tous les acheteurs publics l'élaboration d'un SPASER**. De plus, le nouvel article L. 2111-3 du CCP permet la **mutualisation** d'un SPASER par plusieurs acheteurs, y compris par des acheteurs dont le montant total annuel d'achats est inférieur au seuil fixé réglementairement dans un schéma élaboré conjointement (50 millions € annuels).

5. Offres variables

Les articles **L. 2151-1 et L. 2152-7 du CCP** offrent désormais la possibilité aux entités adjudicatrices uniquement, à « autoriser les opérateurs économiques à présenter des offres variables selon le nombre de lots susceptibles d'être obtenus » pour les marchés de valeur supérieure ou égale au seuil réglementaire.

RESSOURCES

Guide pratique sur la promotion de l'égalité femmes-hommes dans la commande publique

Publié par le Centre Hubertine Auclert et le GIP Maximilien

Enjeu émergent au sein de l'achat socialement responsable, ce guide fait état des pratiques des acheteurs relatives à l'égalité femmes-hommes dans la commande publique.

Il a pour but de valoriser ces démarches innovantes et encourager d'autres acheteurs, à travers des exemples de pièces de marché, à investir le sujet de la promotion de l'égalité femmes-hommes dans le cadre du volet social de la commande publique.

[Télécharger le guide](#)

Rapport sur l'effet pervers de la simplification dans les marchés réservés

Publié par la Cour des Comptes

Presque trois ans après la loi d'accélération et de simplification de l'action publique, dite "Asap", ce rapport décrit comment la possibilité pour un acheteur de réserver un même marché à la fois pour les entreprises adaptées et pour les entreprises d'insertion a mis en concurrence ces deux types de structures.

[Lire le rapport](#)

Coûts complets et recettes financières de la restauration scolaire : Quelles marges de manœuvre pour la transition écologique ?

Publié par l'ADEME

Cette étude donne aux collectivités métropolitaines une vision globale des coûts complets d'un repas en restauration scolaire et montre comment ils sont impactés par la mise en œuvre d'EGalim ou de scénarios de transition encore plus ambitieux.

Le rapport complet et la synthèse de l'étude sont tous deux téléchargeables directement sur le site de l'ADEME.

[Télécharger le rapport](#)

www.ran-coper.fr

contact@ran-coper.fr



[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)